



EMPLOYÉ/EMPLOYÉE/ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS

Dans un établissement scolaire ou encore une maison de retraite, l'employé ou l'employée technique de collectivités installe et répare les petits équipements, entretient les locaux ainsi que les extérieurs. Il ou elle peut aussi participer à la préparation et au service des repas. Le métier demande autonomie, polyvalence et organisation.

Métiers proches

Agent/e de maintenance
de bâtiments
Agent/e de nettoyage

REPORTAGE

Philippe,

Employé technique
de collectivités



1



5



6



2



7



3



8



4



9

1 Philippe est chargé de l'entretien des locaux et des espaces extérieurs du collège.

2 Il effectue les réparations du petit matériel de l'établissement. Ici, la serrure d'une porte.

3 Il peut travailler différents matériaux : bois, PVC, aluminium, plastique, métal.

4 L'atelier où sont rangés les outils doit toujours être propre et en ordre.

5 Philippe transporte et met en place différents équipements en fonction des besoins des personnes.

6 Il participe aussi à la restauration en utilisant les machines à laver la vaisselle.

7 Philippe s'occupe des espaces verts. Il veille à ce que le collège soit un lieu propre et agréable.

8 Il jette les déchets verts récoltés pendant ses travaux paysagers dans une poubelle spécifique.

9 Il emporte ensuite les sacs à la déchetterie.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ? OÙ TRAVAILLE-T-ELLE ?

- Dans toute structure collective, l'employé technique travaille autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Sa tenue de travail : chaussures de sécurité, pantalon et veste ignifugés, gants renforcés, lunettes de protection et casque antibruit.

COMMENT SE FORMER ?

Des exemples de formations après la 3^e :

- CAP agent de propreté et d'hygiène
- CAP assistant technique en milieux familial et collectif
- CAP gardien d'immeubles
- CAP maintenance de bâtiments de collectivités

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.oniseP.fr

QUELLES QUALITÉS ?

- Être habile de ses mains et travailler avec soin
- Aimer se rendre utile
- Rester concentré sur son travail malgré le passage des usagers de la collectivité
- Être méthodique et organisé
- Être autonome et apprécier les relations humaines



Ce qui me plaît...

« Je m'occupe principalement des espaces verts, mais je fais aussi de la plomberie, de la maçonnerie, de l'électricité, de la peinture, de la réparation du petit matériel et de la plonge parfois. J'achemine aussi le courrier... Je fais un peu de tout, c'est divertissant, ce n'est pas toujours pareil, c'est pour ça que j'aime ce métier »

Philippe, collègue d'Arbaud, Salon-de-Provence (13)